

Passeports et autres documents

Les Canadiens ont besoin d'un passeport valide pour se rendre dans la plupart des pays étrangers. Ne supposez jamais le contraire; renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou d'autres sources compétentes. Même les bébés n'échappent pas à la règle; ils peuvent être inscrits dans le passeport de l'un des parents mais il est fortement recommandé de leur procurer leur propre passport.

Les citoyens canadiens n'ont pas besoin de passeport ni de visa pour se rendre aux États-Unis, au Mexique et dans certains pays des Antilles. Toutefois, ils doivent produire une preuve de citoyenneté et dans certains cas, être munis d'une carte de touriste ou d'autres titres de voyage. A cet égard, renseignez-vous auprès d'une agence de voyages, d'une compagnie aérienne ou des représentants diplomatiques ou consulaires au Canada des pays que vous vous proposez de visiter. Il vous est conseillé de vous munir d'un passeport même si celui-ci n'est pas exigé par le pays où vous comptez vous rendre. En effet, votre passeport constitue la preuve la plus universellement acceptée de votre citoyenneté canadienne et devrait faciliter vos rapports avec les autorités et citoyens du pays concerné.

Si vous perdez votre passeport ou s'il vous est volé, communiquez immédiatement avec les autorités policières de l'endroit et la mission canadienne la plus proche. Pour obtenir un nouveau passeport, il vous faudra fournir une preuve documentaire de citoyenneté canadienne ainsi que de nouvelles photographies, et acquitter le plein montant des droits de passeport. Si vous avez dû remettre votre passeport aux autorités locales ou à l'hôtel et qu'il ne vous est pas rendu dans un délai raisonnable, informez-en la mission canadienne la plus proche.

Avant de quitter le Canada, assurez-vous que la validité de votre passeport s'étend bien au delà de la date prévue pour votre retour, prenez soin d'apposer votre signature à la page 3 et veillez inscrire les renseignements personnels demandés, que vous voudrez bien tenir à jour.



Portez votre passeport sur vous, dans une poche intérieure ou dans votre sac à main. Ne le laissez jamais sans surveillance, par exemple dans une valise, en autocar, dans une voiture ou dans une chambre d'hôtel.

Évitez de transporter dans la même bourse ou dans la même poche passeport, billet de voyage, pièces d'identité, argent; chèques de voyage, cartes d'assurance et de crédit; vous risqueriez de vous retrouver sans pièces d'identité ni argent en cas de vol ou de perte.

Visas et autres conditions d'entrée et de sortie

Chaque pays a le droit d'imposer des conditions d'entrée, de limiter la durée du séjour et même, au besoin, de refuser l'entrée à un visiteur. De nombreux pays n'émettent pas de visas aux frontières. **Pour éviter les ennuis à l'arrivée,** consultez la mission diplomatique ou consulaire